



# PROCES-VERBAL

## Comité Directeur

---

**Réunion du :** Mercredi 3 août 2022

---

**Présidence :** MORACCHINI Jean-René

---

**Vice-Présidents :** BASTERI Dominique - EMMANUELLI Antoine -  
- RISTERUCCI Franck -

---

**Trésorier :** PAOLACCI Jean-François

---

**Secrétaire Général :** AIROLA Jean-Luc

---

**Secrétaire Général Adjoint :** GRASSI Didier

---

**Membres :** GARDELLA Sandra - PERFETTI Jean Claude - PERI Jeanne -  
ROMBALDI Antoine - PELE Cédric - DEBRAY Dominique - Pierre  
MARIOTTI - CASANOVA François - PROFIZI Patrick

**Excusé (s) :** Dr. ANTONINI Danielle - SORBARA Michel - FERRANDI Henri

**Assiste(nt) :** SALADINI David (Directeur Administratif)

---

## Approbation des procès-verbaux :

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux du 18 mai et du 29 juin 2022.

## Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Georges BERNARD ancien président de l'AS Figari
- Joël PASTINI ancien dirigeant de la JS Ajaccio et de la commission des jeunes
- Mickaël ALONGA ancien joueur de la JS Ajaccio
- Pierre Acquaviva ancien dirigeant de l'AS Toga Cardo

## Informations locales et nationales :

- Bons d'essence FFF → la LCF a réparti la somme versée par la FFF en proratisant au nombre de licenciés.
- FAFA →
  - Validation de l'enveloppe supplémentaire demandée pour la saison 2021-2022 (40000€)
  - L'enveloppe 2022-2023 est de :
    - 75.000€ pour l'équipement
    - 30.000€ pour les véhicules
- La « Rentrée du Foot », qui se déroulera sur les installations de l'AS Costa-Verde, est prévue le 5 octobre 2022
- Liste des nouveaux clubs :
  - 564244 – NEW TEAM CORSICA
  - 664241 – ASSOCIATION SPORTIF TROTTEL
  - 560992 – TARAVU BALLO
  - 561133 – FOOTBALL CLUB PONTE LECCIA MOROSAGLIA
  - 564245 – GHJUVENTU BASTIACCIA
  - 564266 – A SCOLA FUTSAL BASTIA
  - 561122 – AS CALINZANA
  - 761058 – FEMININE ESPRIT CLUB BASTIAIS
  - 661058 – FOOTBALL CLUB DE LA VALLEE DU PRUNELLI
  - 564252 – UNION SPORTIVE DE PIETRANERA
  - 561213 – JEUNESSE SPORTIVE DU VAZZIO
  - 561040 – SQUADRA LUMIACCIA
  - 661189 – SQUADRA VALINCU ALTA ROCCA RIZZANESE
- Liste des mises en sommeil :
  - 860995 – CFA HAUTE CORSE
  - 582616 – SPENGHJIFOGHI
  - 546308 – PRUNELLI FC
  - 553410 – O. PONTE LECCIA

## Réception GFCB Lucciana :

Réception du vice-président, Jean-Daniel SORIANO du GFCB Lucciana :

Le GFCBL a terminé la saison 2021-2022 à la seconde place du championnat de R4, et a donc obtenu sportivement le droit d'accéder en R3. La commission des jeunes, fait état d'un manquement aux obligations du club vis-à-vis du statut des jeunes. Celui-ci a bien engagé une catégorie jeune (U6-U8) lors de la saison 2021-2022, mais n'a pas fait le nombre nécessaire de plateaux (10 au lieu des 15 obligatoires).

Le vice-président du GFCBL est convoqué afin de fournir les explications indispensables à sa demande d'accession.

Il fait état de difficultés liées avant tout à des faits indépendants de la volonté des dirigeants :

- Le club a récupéré tardivement les installations de la CCAS à Borgo. La pelouse naturelle était très endommagée
- La préfecture de Haute-Corse a coupé l'eau, pour des raisons de restriction, ce qui a interdit l'accès à la pelouse. Des travaux étant indispensables par la suite, l'accès au terrain n'a pu être possible qu'à partir de décembre 2021. Il a fallu solliciter la Communauté d'Agglomération de BASTIA pour pouvoir entraîner les équipes entre les mois d'août et décembre. Le créneau obtenu à 20h30 empêchait de fait la création d'équipes de jeunes.
- Dès le mois de décembre, le club a pu mener sa politique envers les jeunes licenciés, mais le COVID a été un frein supplémentaire pour les parents dont certains ont tardé à emmener les enfants au club, par précaution sanitaire.
- Par la suite, le club a participé aux 10 plateaux restants.  
Par ailleurs, le vice-président du GFCBL souligne les efforts fournis pour le football féminin et s'engage à pérenniser ses équipes de jeunes.

Le comité directeur, conscient des difficultés du club lors de la saison passée, après en avoir délibéré valide à **titre exceptionnel** l'accession du GFCBL en championnat de R3, pour les raisons évoquées par le vice-président du GFCBL.

Le Comité Directeur rappelle que le GFCBL doit engager 2 catégories de jeunes pour la saison 2022-2023, et qu'il doit suivre l'ensemble des compétitions liées aux catégories engagées.

En cas de non-respect, le club sera relégué en fin de saison 2022-2023.

## Poules régionales séniors 2022-2023 :

Le comité directeur sur proposition de la commission d'homologation valide les poules séniors (voir annexe)

## IR2F :

Par PV du 20 juillet 2022, le COPIL de l'IR2F, valide la candidature de Jean-François BERNARDI au poste de « Responsable référent de l'IR2F », et la propose au comité directeur.

Le comité directeur valide la proposition du COPIL de l'IR2F, et Jean-François BERNARDI est nommé « Responsable référent de l'IR2F » à compter du 1<sup>er</sup> août 2022.

### Questions diverses :

- Médailles LCF proposées pour la saison 2022-2023 :
  - Argent :
    - José PETINATO
    - Marcel BERNACCHI
    - Serge FITI
  - Vermeil : Charles BENEDETTI
  - OR : Michel CATANI
- Ipanema : demande d'aide au footy-volley → la ligue est prête à aider la commission de footy-volley dès sa création.
- Frais arbitrage : demande de la CRA d'une augmentation de 5€ pour les catégories séniors → validé.
- Frais de délégation :
  - demande d'une augmentation de 5€ → validé
  - À compter de la saison 2022-2023 les délégués seront rémunérés, au même titre que les arbitres, par le club recevant à l'issue de la rencontre.
- Statut Rural :
  - AS Capi Corsu → validé
  - AS Santa-Reparata → validé
  - AS Vezzani → validé
  - AS Antisanti → validé
  - FC U Niolu → validé
  - AS Cargèse → validé
- Ententes :
  - USCC / Ponte-Leccia : U11 et U6/U9 support USCC
  - AS Nebbiu / AS Pieve di Lota : U13 support AS Nebbiu
  - AS Antisanti / FC Oriente : U6/U9 et U11 support AS Antisanti
  - FC Lupinu / ECB Sud : U13 et U14 support FC Lupinu
  - Squadra Lumiaccia / JS Calvi : U6-U9 support Squadra Lumiaccia
  - Squadra Lumiaccia / JS Calvi : U18 support JS CALVI l'entente en catégorie U18 ne permet pas de répondre aux obligations vis-à-vis du statut des jeunes
  - JS Monticellu / FC Balagne : U6-U9 et U11 support JS Monticellu

### Courriers :

- US Ghisonaccia : frais de délégations → lu et noté
- Corse trophées : invitation aux 50 de Corse Trophées
- Eccicca Suarella : demande d'échéancier de paiement → l'échéancier doit se terminer en décembre 2022
- SC Igesa :
  - Demande d'annulation de l'amende pour absence à l'AG de 2022 → refusée

- Demande de rattrapage financier suite à l'erreur de saisies des licences par le club (« libre » au lieu de « loisir ») → validé
- ECB Sud : demande d'intégration en R3 → refusée
- Règlement D3 féminine : Motion votée par l'assemblée de Corse et lettre du député Paul André COLOMBANI au ministre des Sports.
- Recours CNOSF Arnaud Bertin : Didier GRASSI représentera la ligue, en sa qualité de secrétaire général adjoint

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.*